AR CONTROLE DE LEGALITE : 009-250901873-20210319-2337-BF
en date du 19/03/2021 ; REFERENCE ACTE : 2337

Extrait du procès-verbal des Délibérations de l'Assemblée Générale

DU SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT
SMDEA

Délibération n° 2337

L'an Deux Mille Vingt et Un et le 11 du mois de Mars, de 18h00 à 21h35, l'Assemblée Générale du Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement, dûment convoquée, s'est réunie, en visioconférence., en raison des contraintes sanitaires, sous la présidence de Madame Christine TEQUI, Présidente.

Nombre de délégués en exercice : 425
Nombre de voix des délégués en exercice : 561.75
Présents et représentés eau et assainissement : 218
Nombre de procurations : 65

Quorum : 188.25
(crise sanitaire)

Nombre de voix recueillies :

POUR (compétences eau et assainissement) : 243.23

CONTRE (compétences eau et assainissement) :15.50

ABSTENTION (compétences eau et assainissement) :12.44

NE PREND PAS PART AU VOTE : 3.0

NON VOTANTS : 41.94

Objet

Budget Primitif 2021 :

Budget Principal

Madame la Présidente expose aux Membres de l'Assemblée le budget primitif 2021, voté, par chapitre, réparti comme il suit :

BUDGET PRINCIPAL :

Section Investissement	:	1 594 110.49 €
Section Fonctionnement	:	1 417 834.00 €

* *

*

L'ASSEMBLEE GENERALE,

VU les statuts du SMDEA et l'article 4.9,

APPROUVE

Le présent rapport,

APPROUVE

Le budget primitif 2021, voté par chapitre, pour le budget principal, tel qu'annexé.

AUTORISE

Madame la Présidente à exécuter le budget principal conformément aux crédits ouverts.

Adopté à la majorité.

La Présidente du SMDEA
Christine TEQUI

Je soussignée, Christine TEQUI, Présidente du Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement de l'Ariège
Certifie le caractère exécutoire du présent acte, à compter du .....19 MARS 2021.....
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.
A Saint Paul de Jarrat, le .....19 MARS 2021

La Présidente du SMDEA
Christine TEQUI

Reçu en Préfecture le : ...19 MARS 2021...

Publié ou Notifié le : .....22 MARS 2021...